

## QUESTION 17

# La violence est-elle irréductible ?

Toutes les sociétés humaines ont fait l'expérience de la violence, mais le XX<sup>e</sup> siècle en a connu des formes particulièrement radicales, avec les deux guerres mondiales et des génocides de grande ampleur. Comment penser un tel déchaînement ? Que nous dit-il de l'homme ? Peut-on imaginer les rapports entre les hommes être entièrement pacifiques ?

### TEXTE 1



**CARL PHILIPP  
CLAUSEWITZ**  
1780-1831

1. Qui désirent le bien de l'humanité.
2. De belle apparence mais sans valeur.
3. Ce sentiment est le « sentiment d'hostilité » (la passion guerrière), qui excède toujours ce que Clausewitz nomme « l'intention hostile » (la décision raisonnée de combattre).

#### VERS LE « GRAND ORAL »

Question possible :  
**Quelles formes prend la guerre au XXI<sup>e</sup> siècle ?**

## La guerre : une violence sans limite

*Ayant défini la guerre comme « un acte de violence ayant pour but de contraindre un adversaire à accomplir notre volonté », Clausewitz insiste sur ses ressorts propres : l'usage illimité de la force et la « montée aux extrêmes ».*

Des esprits philanthropiques<sup>1</sup> pourraient concevoir l'existence de quelque méthode artificielle pour désarmer ou terrasser un adversaire sans lui infliger trop de blessures, et voir dans cette idée la vraie tendance de la guerre. Quelque spécieuse<sup>2</sup> qu'en soit l'apparence, il importe de détruire cette erreur ; car, dans une chose aussi dangereuse que l'est la guerre, ce sont précisément les erreurs résultant de la bonté d'âme qui sont les plus pernicieuses. L'emploi de la violence physique dans toute son étendue n'exclut aucunement la coopération de l'intelligence. Il en résulte que celui qui emploie cette violence avec brutalité sans épargner le sang acquiert la prépondérance sur un adversaire qui n'en agit pas de même, et lui dicte la loi. Les deux principes d'actions opposés doivent donc croître jusqu'à l'absolu et n'être limités dans leurs effets que par les contrepoids qui leur sont inhérents.

C'est ainsi que la chose doit être considérée, et c'est s'agiter en vain et même à contresens que de méconnaître la nature de l'élément à cause de la répulsion qu'inspire sa rudesse. [...]

La guerre, étant un acte de violence, se rapporte nécessairement au sentiment<sup>3</sup> ; si elle n'y a pas pris son origine, elle s'y ramènera pourtant toujours plus ou moins, et ce plus ou moins ne dépendra pas du degré de civilisation, mais de la grandeur et de la durée des intérêts hostiles.

D'après cela, si les peuples civilisés ne tuent pas leurs prisonniers, ne détruisent pas les villes et les villages, cela provient de ce que l'intelligence a plus de part à la conduite de la guerre. Cette intelligence leur a révélé un emploi plus efficace de la violence que celui qui ne consisterait que dans les manifestations brutales de l'instinct.

L'invention de la poudre, le perfectionnement incessant des armes à feu font voir suffisamment que cette tendance vers la destruction de l'adversaire, tendance qui est contenue dans l'idéal de la guerre, n'a, dans le fait, nullement été altérée, n'a pas été déviée, par les progrès de la civilisation.

Nous répéterons donc notre proposition : la guerre est un acte de violence à l'emploi de laquelle il n'existe pas de limites ; les belligérants s'imposent mutuellement la loi ; il en résulte une action réciproque qui, selon son concept, doit conduire aux extrêmes.

Carl Philipp CLAUSEWITZ, *De la Guerre*, 1832 (posthume)  
Livre I, trad. J.-B. NEUENS, © Flammarion, 2014.

## Une agressivité irréductible

*Le but de la culture est de tempérer la nature pulsionnelle de l'homme. Le problème est qu'elle n'y parvient pas totalement : les principes fondateurs de la culture, tel le commandement de l'amour du prochain, dissimulent mal les pulsions fondamentalement agressives de l'homme.*



**SIGMUND  
FREUD**  
1856-1939  
→ p. 387

[L']homme n'est pas un être doux, avide d'amour, qui tout au plus serait capable de se défendre s'il est attaqué ; mais [...] parmi les pulsions qui lui ont été données, il peut compter aussi une part puissante de penchant à l'agression. En conséquence de quoi, le prochain ne représente pas seulement pour lui un auxiliaire ou un objet sexuel, mais aussi une tentation de satisfaire sur lui son agression, d'exploiter sans dédommagement sa force de travail, de l'utiliser sexuellement sans son consentement, de s'emparer de son bien, de l'humilier, de le faire souffrir, de le martyriser et de le tuer. *Homo homini lupus*<sup>1</sup> ; qui aura le courage, après toutes les expériences de la vie et de l'Histoire, de contester cette phrase ? En règle générale, cette agression cruelle attend une provocation, ou se met au service d'une autre intention dont le but pourrait aussi être atteint par des moyens plus doux. Dans les circonstances qui lui sont favorables lorsque tombent les forces psychiques qui s'opposaient à elle et la réfrénaient, elle se manifeste spontanément aussi, l'homme se révèle une bête sauvage, étrangère à l'idée d'épargner sa propre espèce. [...]

L'existence de ce penchant à l'agression, que nous pouvons ressentir en nous-mêmes et présupposer à bon droit chez autrui, est le facteur qui perturbe notre relation au prochain et oblige la culture aux efforts qu'elle déploie. Par suite de cette hostilité primaire des hommes les uns envers les autres, la société culturelle est sans cesse menacée de ruine. L'intérêt de la communauté de travail n'en maintiendrait pas la cohésion, les passions de type pulsionnel sont plus fortes que les intérêts rationnels. La culture doit tout mettre en œuvre pour poser des barrières aux pulsions d'agression des hommes et tenir en respect ses manifestations par des formes de réactions psychiques. De là la mise en œuvre de méthode pour inciter les hommes à l'identification et aux relations d'amour réfrénées dans leur visée, de là la restriction de la vie sexuelle, de là aussi le commandement idéal : aimer son prochain comme soi-même, qui se justifie effectivement par le fait que rien n'est plus contraire à la nature humaine originelle. Malgré tous ses efforts, cette aspiration de la culture n'a pas atteint grand-chose jusqu'ici.

Sigmund FREUD, *Malaise dans la culture*, 1930,  
trad. D. ASTOR, © Flammarion, 2019.

1. « L'homme est un loup pour l'homme. » Citation tirée de la pièce *Asinaria* du dramaturge romain Plaute (III<sup>e</sup> s. av. J.-C.).

### QUESTIONS

1. Dans cet ouvrage, le but de Freud est d'inviter les hommes « à sortir du conte de fées » qu'ils se racontent à propos de leur humanité et du progrès de la civilisation. Comment le premier paragraphe cherche-t-il à atteindre ce but ?
2. Quelles peuvent être les « forces psychiques » (l. 13-14) qui s'opposent généralement à l'agressivité naturelle de l'homme ou la réfrènent ?
3. Comment la culture tente-t-elle de contenir ce penchant à l'agression ? Donnez des exemples précis.

### VERS LE BAC

#### Essai philosophique

» La culture parvient-elle à contenir les tendances agressives de l'humanité ?

### TEXTE 3



**HANNAH ARENDT**  
1906-1975  
→ p. 382

1. Citation de Harvey Wheeler, « Calculateurs stratégiques », dans Nigel Calder, *Les Armements modernes*, Flammarion, 1970.

#### VERS LE « GRAND ORAL »

Question possible :  
**Comment construire la paix à l'ère nucléaire ?**

#### QUESTIONS

1. Quel changement radical dans l'art de la guerre a introduit l'invention de l'arme nucléaire ? Situez-la historiquement et rappelez quel usage en a été fait.
2. En quoi peut-elle constituer un « effet de dissuasion » ? Pourquoi Hannah Arendt met-elle l'adjectif « rationnel » entre guillemets (l. 12) ?
3. Pourquoi la situation décrite par l'auteure est-elle d'une « évidente absurdité » (l. 17) ?
4. Contre quelles théories explicatives de la persistance de la guerre Arendt se dresse-t-elle ? En quoi la citation de Hobbes rend-elle compte du caractère irréductible de la guerre ?

Les ruines de la ville d'Hiroshima (Japon) après la bombe atomique larguée par les États-Unis, août 1945.

## La violence à l'ère de l'arme nucléaire

La réflexion d'Hannah Arendt ancre l'analyse conceptuelle de la violence dans l'histoire contemporaine, qui renvoie à la conjoncture dans laquelle elle prend tout son sens : à son époque, la guerre froide et la dissuasion nucléaire.

Les instruments de la violence ont désormais atteint un tel point de perfection technique qu'il est devenu impossible de concevoir un but politique qui soit susceptible de correspondre à leur puissance destructive ou qui puisse justifier leur utilisation au cours d'un conflit armé. Ainsi les affrontements guerriers qui, depuis des temps immémoriaux, avaient constitué l'arbitre suprême et impitoyable des conflits internationaux, ont perdu une bonne part de leur efficacité et presque tout leur fascinant prestige. La partie d'échecs « apocalyptique » qui s'est engagée entre les superpuissances, c'est-à-dire entre celles qui évoluent au niveau le plus élevé de notre civilisation, respecte la règle selon laquelle « si l'un ou l'autre "gagne", c'est la fin des deux »<sup>1</sup> ; il s'agit là d'un jeu qui est totalement différent des jeux guerriers des précédentes périodes. Son objectif « rationnel » n'est pas de remporter la victoire mais de provoquer un effet de dissuasion, et la course aux armements, qui n'est plus une préparation à la guerre, ne peut plus se justifier que par le fait que la dissuasion toujours renforcée de l'adversaire est la meilleure garantie de la paix. Comment pourrions-nous échapper en fin de compte à l'évidente absurdité de cette situation, voilà une question à laquelle il est impossible de répondre. [...]

Si la guerre est encore présente, ce n'est pas qu'il se trouve au fond de l'espèce humaine une secrète aspiration à la mort, non plus qu'un irrépressible instinct d'agression, ce n'est pas même, ce qui serait plus plausible en fin de compte, le fait que le désarmement puisse présenter, d'un point de vue économique et social, de très sérieux inconvénients ; cela provient tout simplement du fait qu'on n'a pas encore vu apparaître sur la scène politique d'instance capable de se substituer à cet arbitre suprême des conflits internationaux. Hobbes n'a-t-il pas dit, fort justement, que « sans l'épée, les pactes ne sont que des mots » ?

Hannah ARENDT, « Sur la violence », *Du Mensonge à la Violence*, © Éditions Calmann-Lévy, 1972.



#### DU CÔTÉ D

La so plus s au pl fait fe toute socia partic étonr les lo dans poids l'emp moin: l'ordr contr sont i quelc dirige si, da socia l'emp kilo » Weil.

1. Réprot
2. Nom d et hon Tiberiu qui ava le syst en favi Ils fure pouvo garder

#### QUESTI

1. Qu jus
2. Pot me
3. Poi sor sig lim

## TEXTE 4



**SIMONE WEIL**

1909-1943  
→ p. 395

### DU CÔTÉ DE LA PHILO

La soumission du plus grand nombre au plus petit est un fait fondamental de toute organisation sociale. Ce fait est particulièrement étonnant, et renverse les lois de la nature : dans la nature, les poids les plus lourds l'emportent sur les moins lourds... Dans l'ordre social au contraire, les masses sont assujetties à quelques-uns, les dirigeants. « Comme si, dans la balance sociale, le gramme l'emporterait sur le kilo », écrit Simone Weil.

1. Réprouvée, condamnée.
2. Nom donné à deux frères et hommes d'État romains, Tiberius et Caius Gracchus, qui avaient tenté de réformer le système social romain en faveur des plus pauvres. Ils furent assassinés par le pouvoir en place, soucieux de garder ses privilèges.

### QUESTIONS

1. Quels éléments du texte permettent à Simone Weil de justifier l'affirmation de sa première phrase ?
2. Pourquoi l'auteure est-elle pessimiste sur un renversement possible du rapport de domination ?
3. Pourquoi néanmoins les « luttes entre concitoyens » sont-elles jugées inéluctables et souhaitables ? Que peut signifier qu'elles doivent rester « en deçà d'une certaine limite de violence » ?

## La violence des rapports sociaux

Weil médite ici sur l'actualité du Discours de la servitude volontaire (1576) de La Boétie, dans lequel il invite à changer de regard sur la soumission des peuples à un maître : loin d'être forcée, elle est volontaire, seule raison qui explique qu'un seul homme puisse en diriger des millions. Weil réfléchit ainsi sur l'obéissance et la liberté.

La force sociale ne va pas sans mensonge. Aussi tout ce qu'il y a de plus haut dans la vie humaine, tout effort de pensée, tout effort d'amour est corrosif pour l'ordre. La pensée peut aussi bien, à aussi juste titre, être flétrie<sup>1</sup> comme révolutionnaire d'un côté, comme contre-révolutionnaire de l'autre. Pour autant qu'elle construit sans cesse une échelle de valeurs « qui n'est pas de ce monde », elle est l'ennemie des forces qui dominent la société, et qui, avant même d'avoir réussi, doivent nécessairement impliquer chez ceux qui s'y vouent la soumission du plus grand nombre au plus petit, le dédain des privilégiés pour la masse anonyme et le maniement du mensonge. Le génie, l'amour, la sainteté méritent pleinement le reproche qu'on leur fait bien des fois de tendre à détruire ce qui est sans rien construire à la place. Quant à ceux qui veulent penser, aimer, et transposer en toute pureté dans l'action politique ce que leur inspire leur esprit et leur cœur, ils ne peuvent que périr égorgés, abandonnés même des leurs, flétris après leur mort par l'histoire, comme ont fait les Gracques<sup>2</sup>.

Il résulte d'une telle situation, pour tout homme amoureux du bien public, un déchirement cruel et sans remède. Participer, même de loin, au jeu des forces qui meuvent l'histoire n'est guère possible sans se souiller ou sans se condamner d'avance à la défaite. Se réfugier dans l'indifférence ou dans une tour d'ivoire n'est guère possible non plus sans beaucoup d'inconscience. La formule du « moindre mal », si décriée par l'usage qu'en ont fait les social-démocrates, reste alors la seule applicable, à condition de l'appliquer avec la plus froide lucidité.

L'ordre social, quoique nécessaire, est essentiellement mauvais, quel qu'il soit. On ne peut reprocher à ceux qu'il écrase de le saper autant qu'ils peuvent ; quand ils se résignent, ce n'est pas par vertu, c'est au contraire sous l'effet d'une humiliation qui éteint chez eux les vertus viriles. On ne peut pas non plus reprocher à ceux qui l'organisent de le défendre, ni les représenter comme formant une conjuration contre le bien général. Les luttes entre concitoyens ne viennent pas d'un manque de compréhension ou de bonne volonté ; elles tiennent à la nature des choses, et ne peuvent pas être apaisées, mais seulement étouffées par la contrainte. Pour quiconque aime la liberté, il n'est pas désirable qu'elles disparaissent, mais seulement qu'elles restent en-deçà d'une certaine limite de violence.

Simone WEIL, « Méditation sur l'obéissance et la liberté », *Oppression et Liberté*, © Gallimard, 1955.

### VERS LE BAC

### Essai littéraire

» Montrez en quoi les parcours de certains personnages littéraires confirment l'affirmation de S. Weil : « Le génie, l'amour, la sainteté méritent le reproche qu'on leur fait de tendre à détruire ce qui est, sans rien construire à la place ».

## La violence, inhérente au droit

*On oppose souvent la violence et le droit : le droit serait non-violent par vocation, car il aurait pour fonction de la prévenir en énonçant le permis et le défendu, et de s'y opposer en cas de transgression. Il viserait donc à la réprimer. C'est oublier, montre Benjamin, que la violence est constitutive du droit, et à son service.*

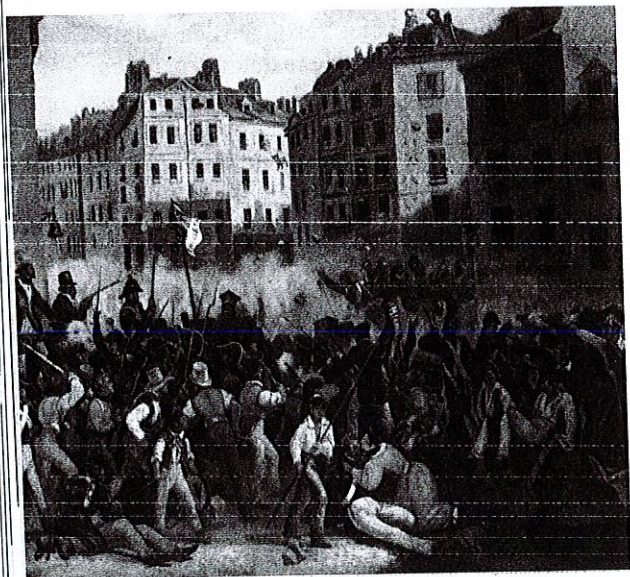


**WALTER BENJAMIN**  
1892-1940  
→ p. 383

1. Va à sa ruine, décline, dépérit.

Toute violence est, en tant que moyen, soit fondatrice, soit conservatrice de droit. Lorsqu'elle ne prétend à aucun de ces deux attributs, elle renonce d'elle-même à toute validité. Mais il s'ensuit que, même dans le meilleur des cas, toute violence, en tant que moyen, a part à la problématique du droit en général. Et même si la signification de cette problématique, à cette étape de notre recherche, reste encore entachée d'incertitude, le droit, d'après ce qu'on a dit, apparaît dans un éclairage moral si ambigu que la question s'impose de savoir si, pour régler les conflits d'intérêts entre les hommes, il n'y aurait d'autres moyens que violents. Il est nécessaire avant tout d'établir qu'une élimination des conflits entièrement dénuée de violence ne peut jamais déboucher sur un contrat de caractère juridique. Car ce dernier, si pacifiquement qu'il ait pu être conclu, conduit en dernière analyse à une violence possible. Il donne, en effet, à chaque contractant le droit de recourir de manière ou d'autre à la violence contre l'autre contractant dans le cas où il ne respecterait pas le contrat. Ce n'est pas tout : comme le point d'arrivée, le point de départ de tout contrat renvoie aussi à la violence. Comme fondatrice de droit, elle n'a pas besoin d'être immédiatement présente en lui, mais elle est représentée en lui dans la mesure où la puissance qui garantit le contrat juridique est née elle-même de la violence, sinon précisément installée par violence dans le contrat lui-même. Que disparaisse la conscience de cette présence latente de la violence dans une institution, cette dernière alors périclité<sup>1</sup>. Les parlements aujourd'hui en donnent un exemple. Ils présentent le déplorable spectacle qu'on connaît parce qu'ils ont perdu conscience des forces révolutionnaires auxquelles ils doivent d'exister.

Walter BENJAMIN, *Pour une critique de la violence*, 1921, in *Mythe et violence*, trad. M. DE GANDILLAC, Denoël, 1971.



Révolution de 1830, « La Charte ou la Mort », épisode des journées de juillet 1830, huile sur toile anonyme, 1830, musée Carnavalet, Paris.

### QUESTIONS

1. Quelle différence y a-t-il entre « fonder » et « conserver » ? Dans quel cas la violence peut-elle être au fondement du droit, dans quel autre peut-elle le conserver ? Illustrez ces deux possibilités par des exemples historiques précis (grèves, révoltes, etc.).
2. La violence est-elle alors principalement du côté des gouvernants ou des gouvernés ?
3. Pourquoi recourir à la violence perd toute « validité » en dehors de ces deux cas de figure ?
4. En quoi tout contrat, « à son point d'arrivée », comme « à son point de départ », renvoie-t-il à la violence ?
5. Pourquoi l'oubli de cette violence fondatrice ou conservatrice de droit par les hommes politiques est-elle si grave aux yeux de Benjamin ?

### VERS LE BAC

#### Essai philosophique

» N'y a-t-il que des moyens violents pour régler les conflits d'intérêt entre les hommes ?



1. Per-  
les  
con  
et l  
la c  
2. Co-  
ass-  
d'ur  
refi  
bét  
d'av  
3. Tou  
4. Fair

## TEXTE ÉCHO

### Violence fondatrice et violence destructrice



NICOLAS MACHIAVEL  
1469-1527

À l'origine des États, il y a un acte de violence : la prise du pouvoir. Cela est-il condamnable ? Pour Machiavel, l'essentiel consiste à distinguer la violence destructrice de la violence fondatrice.

Qu'un fondateur de république, comme Romulus<sup>1</sup>, mette à mort son frère, qu'il consente ensuite au meurtre de Titus Tatius<sup>2</sup>, associé par lui à la royauté ; ces deux traits, aux yeux de bien des gens, passeront pour être d'un mauvais exemple : il semblerait convenu que les citoyens peuvent, à en juger d'après la conduite de leur prince, par ambition ou désir de commander, se défaire de leurs rivaux.

Cette opinion serait fondée si l'on ne considérait la fin que se proposait Romulus par cet homicide.

Il faut établir comme règle générale que jamais, ou bien rarement du moins, on n'a vu une république ni une monarchie être bien constituées dès l'origine ou totalement reformées depuis, si ce n'est par un seul individu ; il lui est même nécessaire que celui qui a conçu le plan fournisse lui seul les moyens d'exécution.

Ainsi, un habile législateur qui entend servir l'intérêt commun et celui de la patrie plutôt que le sien propre et celui de ses héritiers, doit employer toute son industrie<sup>3</sup> pour attirer à soi tout le pouvoir. Un esprit sage ne condamnera jamais quelqu'un pour avoir usé d'un moyen hors des règles ordinaires pour régler une monarchie ou fonder une république. Ce qui est à désirer, c'est que si le fait l'accuse, le résultat l'excuse ; si le résultat est bon, il est acquitté ; tel est le cas de Romulus. Ce n'est pas la violence qui restaure, mais la violence qui ruine qu'il faut condamner. Le législateur aura assez de sagesse et de vertu pour ne pas léguer à autrui l'autorité qu'il a prise en main : les hommes étant plus enclins au mal qu'au bien, son successeur pourrait bien mésuser<sup>4</sup> de l'autorité dont pour sa part il aura bien usé ; d'ailleurs un seul homme est bien capable de constituer un État, mais bien courte serait la durée et de l'État et de ses lois si l'exécution en était remise aux mains d'un seul ; le moyen de l'assurer, c'est de la confier aux soins et à la garde de plusieurs. En effet autant une assemblée est peu propre à bien fonder un État, vu la diversité des avis sur ce qui est le bien de cet État, autant, ce bien une fois connu, est-elle unanime à ne pas le laisser échapper.

Nicolas MACHIAVEL, *Discours sur la première décade de Tite-Live*, I, chap. 9, 1531.

## QUESTIONS

1. Selon Machiavel, quelle leçon pourrait être tirée de l'exemple donné par Romulus ?
2. Reformulez la règle générale établie dans le troisième paragraphe (l. 9 à 13). Sur quoi Machiavel s'appuie-t-il pour l'établir ?
3. On résume souvent la pensée de Machiavel à l'idée que « la fin justifie les moyens » (ce qu'il n'a jamais écrit tel quel). En quoi son étude du cas de Romulus illustre-t-elle cette idée ?
4. Expliquez : « Ce n'est pas la violence qui restaure, mais la violence qui ruine qu'il faut condamner. » (l. 20-21)
5. Quelle conception de l'homme justifie aux yeux de Machiavel le fondement de l'État par un seul puis sa garantie par plusieurs ? Cela vous semble-t-il justifié ?
6. Quelle leçon faut-il dès lors véritablement tirer de l'exemple de Romulus, selon Machiavel ?

## La force de la non-violence

*Que faire face au mal, à la haine, à la violence des hommes et des pouvoirs ? La violence appelle-t-elle nécessairement la violence ? Gandhi plaide ici pour une riposte non-violente, plus efficace que les armes de l'adversaire.*

**MOHANDAS KARMACHAND GANDHI**  
1869-1948

**VERS LE « GRAND ORAL »**

Question possible :  
**La violence peut-elle être mise au service d'une cause juste ?**

1. Système répressif consistant à punir l'offense d'une peine identique à cette offense, dans une stricte réciprocité. On l'exprime souvent par la formule du *Lévitique* : « Œil pour œil, dent pour dent ».

La non-violence ne consiste pas à renoncer à toute lutte réelle contre le mal. La non-violence telle que je la conçois est au contraire contre le mal une lutte plus active et plus réelle que la loi du talion<sup>1</sup>, dont la nature même a pour effet de développer la perversité. J'envisage pour lutter contre ce qui est immoral une opposition mentale et par conséquent morale. Je cherche à ému-  
5 à émousser complètement l'épée du tyran, non pas en la heurtant avec un acier mieux affilé, mais en trompant son attente de me voir lui offrir une résistance physique. Il trouvera chez moi une résistance de l'âme qui échappera à son étreinte. Cette résistance d'abord l'aveuglera et ensuite  
10 l'obligera à s'incliner. Et le fait de s'incliner n'humiliera pas l'agresseur, mais l'élèvera. On peut soutenir que ce serait là un état idéal. Et c'en est un !

J'ai constaté que la vie persiste au sein même de la destruction, et qu'il doit par conséquent exister une loi plus haute que celle de la destruction. C'est uniquement sous une telle loi qu'une société bien organisée serait  
15 compréhensible et que la vie vaudrait la peine d'être vécue. Or si telle est la loi de la vie, nous devons l'appliquer dans notre existence journalière. Partout où il y a conflit, partout où vous êtes en face d'un opposant, triom-  
20 s'en soient trouvés résolus. Mais j'ai vu que cette loi de l'amour se montre plus efficace que ne l'a jamais été la loi de la destruction.

Mohandas Karmachand GANDHI, *Lettres à l'Ashram*, trad. J. HERBERT, 1938.

**DU CÔTÉ DE LA PHILO**

Ce texte s'inscrit dans une tradition du **droit de résistance**, théorisée au XVI<sup>e</sup> siècle par les Monarchomaques (théoriciens protestants, « ceux qui combattent le gouvernement d'un seul »), pour qui l'obéissance du peuple est conditionnelle : si le souverain est un tyran, il faut lui résister. Au XIX<sup>e</sup> siècle, Henry Thoreau développera l'idée d'une **désobéissance civile** contre les injustices du gouvernement. Gandhi insiste sur la dimension spirituelle et existentielle d'une telle opposition.

**QUESTIONS**

1. Relevez dans le texte tous les éléments affirmant que la non-violence n'est pas une forme passive de résistance.
2. Selon quel cercle vertueux Gandhi défend-il l'efficacité de la non-violence ?
3. En quoi la non-violence est-elle présentée comme une pratique et non une doctrine ?
4. Quels exemples dans l'histoire attestent des succès de la non-violence ?



Gandhi et ses disciples lors de la marche du sel (1930) pour protester pacifiquement contre le monopole britannique sur le sel.



**VERS LE**

Que  
Ya-  
dan:

1. De r
2. Ici, c
3. Prop

**QUES**

1. C
2. I

**VER**